

## **Saint André Allas**

### **Compte rendu du Conseil municipal du mercredi 30 juin 2021 à 18h30**

**Présents :** Patrick Salinié, Solange Lamothe, Muriel Manet , Régine Brusquand, Vinette Patricia, Jean - Pierre Gauthier. Dominique Thibart. , Didier Vergnoux , Jean-Jacques Albié, Delpech Jean Michel.

**Excusées :** Audit Carine , Galmot Mylène, Roulland Jean Luc , Depoix Philippe

**Secrétaire de séance :** Régine Brusquand

**Le conseil est assisté de :** Cécile Tasset

#### **1) SDE 24**

Dans le cadre de l'entente régionale des Syndicats d'énergie de Nouvelle Aquitaine, un syndicat d'énergie de La Creuse propose de coordonner un nouveau groupement pour la fourniture de véhicules électriques.

Le Syndicat Départemental d'Energies de La Dordogne sera l'interlocuteur référant des membres relevant de son territoire.

La commune souhaitant mener une réflexion à moyen terme sur une telle dotation, adhère gratuitement à ce syndicat, le Maire restant maître de l'exécution de son marché.

#### **2) Centre de santé de Sarlat Périgord Noir**

Actuellement le centre de santé est géré par une association type 1901, ce centre prévoit de se transformer en SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) et ce au 1 janvier 2022.

Le centre propose à la commune de participer à cette coopérative, chaque partenaire contributeur participera de ce fait à la gestion du centre de santé.

La part sociale étant fixée à 20 €, il est décidé de souscrire à hauteur de 10 parts sociales pour rentrer dans le capital de ce centre.

Chaque sociétaire aura une voie au représentative au sein de cette société.

#### **3) Budget participatif**

Première réussite pour ce lancement, de pertinentes propositions se font jour, une commission se réunira en septembre pour sélectionner le ou les propositions retenues.

D'ores et déjà il convient de remercier tous ceux qui ont pris part à cette initiative et ceux à venir.

En effet, pour amplifier cet élan pour la mise en lumière des idées des habitants, le Conseil décide de prolonger jusqu'au 30 septembre la date limite de dépôt des idées.

Les renseignements sont sur le site de la mairie ( <https://www.saintandreallas.fr>)